

# NEWSLETTER MCS-AURA MARS 2020



## On s'organise autour du COVID-19



Au regard de la situation sanitaire d'urgence liée à l'épidémie du coronavirus qui touche notre pays, une coordination entre le réseau MCS AURA et le service public devient prioritaire pour assurer une prise en charge de 1er recours optimale et pour maintenir une continuité des soins de qualité.

Premier impératif afin d'éviter les passages aux urgences, nous demandons à tous les médecins de pouvoir assurer une permanence des soins ambulatoires et les astreintes MCS 24h/24 en s'organisant secteur par secteur soit en mutualisant des secteurs proches.

Utilisez le planning MCS sur le site [MCS-AURA](#) (ce qui permettra à votre indemnisation future).

Informez-nous et vos samu respectifs quand vous aurez mis en place une mutualisation de secteurs MCS. **Merci de bien indiquer vos coordonnées téléphoniques.**

Organisez-vous avec les cabinets de votre périphérie pour assurer cette permanence.

Concernant les astreintes MCS de nuit, il s'agit bien sûr d'assurer les urgences vitales. Dans certaines secteurs quand il n'y a pas déjà une PDSA organisée, le 15 pourrait être amené à solliciter le MCS d'astreinte pour éviter une orientation vers des urgences hospitalières. On ne modifie en aucun cas les organisations habituelles. Les patients seront invités à consulter aux horaires ouvrables pour les soins non urgents.

Pour toute aide et interrogation, n'hésitez pas à contacter votre association territoriale MCS de référence.

Nous vous remercions de vos propositions d'engagement auprès des hôpitaux.

Nous devons assurer la logistique dans nos secteurs (réponse téléphonique, consultation dédiée, mise en place de téléconsultation en suivant les recommandations nationales) afin d'éviter l'engorgement des

Nous sommes en train de nous coordonner avec les centres 15 des établissements hospitaliers pour mettre en place des tableaux d'astreintes et pour les futurs renforts en régulation et dans les hôpitaux.

**Toutes les aides seront les bienvenues pour les directeurs de nos Samu respectifs !**

hôpitaux par nos patients.

Merci de votre engagement.



### Approvisionnement en masques de protection

Des masques chirurgicaux et FFP2 sont en cours d'expédition par l'association territoriale MCS Alpes du Nord dans tous les cabinets médicaux MCS-AURA.



Médecins de Montagne Rhône-Alpes

256 rue de la République

73 000 Chambéry

T. 04 79 96 43 50

[contact.mcs@mdem.org](mailto:contact.mcs@mdem.org)

[www.mcs-aura.fr](http://www.mcs-aura.fr)

[www.mdem.org](http://www.mdem.org)

#### Nos partenaires

